

Association Communiquer avec bienveillance
N° d'enregistrement auprès Préfet de Région d'Ille et Vilaine n° W353007437
N° de SIRET 512 344 722 00016 - APE 9499Z
« Prestataire de formation, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 08577 35 auprès du
préfet de la région Bretagne »

Programme et contenu pédagogique

Objectif et finalité :

Le but de ce module est de connaître et maîtriser les bases de la Communication NonViolente et de la méthode ESPERE afin de pouvoir l'utiliser dans la vie professionnelle pour mieux communiquer et mieux vivre ensemble.

Intitulé de la formation

METTRE EN PLACE LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE AU TRAVAIL *Module 1*

Prérequis : Aucun

Validation : 1 attestation sera remise à la/au stagiaire

Durée/ Date/Calendrier/Lieu :

Durée : 13 h sur 2 jours

Dates : 28 et 29 novembre 2011

Lieu : Ferme de Bobéhec 56250 La Vraie croix

Contenu/programme :

- Les bases de la Communication Non-Violente, et de la méthode ESPERE
- Les différenciations clefs : observations/jugements, opinions, interprétations ; sentiments/interprétations ; besoins/stratégies, demandes ; demandes/exigences,
- repérage des freins et moteurs d'une communication réussie au travail
- Exercices de base : expression authentique de ce que je vis, à partir de situations concrètes
- L'empathie écoute de l'autre,
- Exprimer des appréciations et sa gratitude avec la CNV,
- Recevoir et exprimer un "non". ,
- Exemples de mise en pratique, à partir de situations concrètes, professionnelles venant des participants, jeux de rôle,
- Etablir un lien en formulant une demande, Exprimer des appréciations,

Moyens pédagogiques :

Formatrice : Ce module est animé par une formatrice professionnelle,

La pédagogie est basée sur une présentation théorique suivie rapidement par la mise en pratique, à partir de situations concrètes venant des participants, de jeux de rôle, ...

Validation/évaluation finale :

La validation des acquis se fait au fur et à mesure du déroulement de l'action dans les cadre des exercices pratiques. **Une attestation est remise en fin de session.**